

TERMES DE RÉFÉRENCE

Formation et Accompagnement au Financement Collaboratif à destination des Organisations de la Société Civile Marocaines



FICHE SYNTHÉTIQUE

Bailleur de fonds	Fondation Hanns Seidel
Bénéficiaires	Organisations de la Société Civile (OSC) marocaines
Nombre de sessions	2 sessions (tarification identique par session)
Session 1	Première semaine de septembre 2026
Session 2	Avant novembre 2026
Langues	Arabe et Français
Date limite de candidature	8 juillet 2026
Déclencheur financier	Offre établie par session — appliquée par défaut à chaque session

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Fondation Hanns Seidel (FHS), active au Maroc depuis 1987, œuvre pour le développement durable, la démocratie, la paix et l'économie sociale de marché. En partenariat avec des universités, think tanks, institutions publiques et organisations de la société civile, elle accompagne le processus de démocratisation au Maroc, notamment à travers le renforcement de la participation politique et de l'égalité de genre.

Depuis 2023, la FHS développe également des initiatives dédiées à la promotion du volontariat et de la solidarité au Maroc, ainsi qu'au renforcement de l'autonomisation financière des organisations de la société civile. Dans ce cadre, elle soutient l'émergence de modèles innovants de financement collaboratif (crowdfunding) (la loi 15-18), permettant aux associations marocaines de diversifier leurs ressources et de réduire leur dépendance aux financements traditionnels des bailleurs de fonds.

Le tissu associatif marocain joue un rôle central dans le développement social, culturel et communautaire. Toutefois, la majorité des OSC font face à trois difficultés structurelles majeures :

- Une dépendance excessive aux financements publics ou internationaux ;
- Une faible diversification de leurs ressources propres ;
- Une maturité digitale limitée pour mobiliser directement citoyens et donateurs.

Le financement collaboratif peut contribuer à répondre à ces enjeux en permettant aux organisations de la société civile de mobiliser directement des ressources auprès des citoyens, des sympathisants et de la diaspora marocaine. D'une part, il réduit la dépendance aux financements publics et internationaux en créant des mécanismes de financement locaux et participatifs. D'autre part, il favorise la diversification des ressources des associations à travers des campagnes de collecte adaptées à différents projets et publics. Enfin, le recours aux plateformes numériques de crowdfunding encourage les OSC à renforcer leurs

compétences digitales, leur communication en ligne et leur capacité à mobiliser les donateurs de manière directe et transparente

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 Objectif général :

Renforcer les capacités des OSC marocaines à concevoir, déployer et gérer des campagnes de crowdfunding, afin de diversifier leurs financements, accroître leur autonomie et améliorer leur visibilité.

2.2 Objectifs spécifiques :

- Accompagner la FHS dans le processus de sélection des OSC et dans le développement de projets associatifs destinés au financement collaboratif.
- Consolider les connaissances des OSC sur le cadre légal marocain (loi 15-18) et les méthodologies adaptées ;
- Développer les compétences en communication digitale : storytelling, contenus visuels, animation de communautés ;
- Accompagner opérationnellement les OSC dans le lancement effectif de campagnes via les plateformes de financement collaboratif.
- Capitaliser sur chaque session pour améliorer le programme de manière itérative.

3. CALENDRIER DES FORMATIONS

Le programme comprend deux sessions de formation dont les modalités financières et pédagogiques sont identiques :

Session	Période	Format	Livrable dû	Déclenchement
Session 1	1ère semaine de septembre 2026	Atelier présentiel 2 jours	Rapport S1 sous 10 jours	Facture S1 après validation rapport S1
Session 2	Avant novembre 2026	Atelier présentiel 2 jours	Rapport S2 sous 10 jours	Facture S2 après validation rapport S2

Important : l'offre financière est établie par session. Le tarif validé pour la Session 1 s'applique automatiquement et sans renégociation à la Session 2, sauf modification contractuelle écrite et préalablement approuvée.

4. PORTÉE DE LA MISSION

La mission du consultant couvre quatre étapes séquentielles, répliquées pour chaque session :

- Conception (phase unique, mutualisée) : diagnostic initial, sélection des OSC bénéficiaires, élaboration des supports pédagogiques.
- Formation: ateliers présentiels de 2 jours, en arabe et en français, intégrant apports théoriques, études de cas et exercices pratiques.
- Déploiement : accompagnement personnalisé des OSC dans la préparation et la mise en œuvre de leurs campagnes via les plateformes de financement collaboratif.
- Capitalisation par session : production d'un rapport après chaque session, permettant d'ajuster le programme avant la session suivante.

5. RÉSULTATS ATTENDUS

- Définition d'une méthode de sélection des OSC, aide à la publication de l'appel d'offres, à l'évaluation des candidatures et à la sélection des OSC participantes
- Un programme pédagogique structuré, validé et adapté aux besoins concrets des OSC marocaines.
- OSC formées et outillées pour concevoir et gérer efficacement des campagnes de crowdfunding.
- Des campagnes pilotes mises en œuvre, suivies et évaluées selon des indicateurs de performance définis.
- Un rapport de session remis après chaque atelier, intégrant les résultats, enseignements et recommandations d'amélioration.
- Un rapport final de capitalisation avec un modèle répliquable.

6. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Formation interactive : ateliers collaboratifs intégrant simulations de campagnes et études de cas concrets du contexte associatif marocain.
- Accompagnement pratique : suivi personnalisé des OSC dans la définition des objectifs, le storytelling, la communication digitale et la production de contenus.
- Approche bilingue : sessions animées en arabe et en français pour garantir l'accessibilité et l'inclusion.
- Remise d'outils pratiques : guides méthodologiques, fiches pratiques, vidéos tutoriels — réutilisables en autonomie.
- Amélioration itérative : le rapport de la Session 1 alimente les ajustements pédagogiques de la Session 2.

7. TÂCHES PRINCIPALES DU PRESTATAIRE

- Réaliser le diagnostic initial et définir les critères de sélection des OSC bénéficiaires.
- Définition d'une méthode de sélection des OSC, aide à la publication de l'appel d'offres, à l'évaluation des candidatures et à la sélection des OSC participantes
- Élaborer le contenu pédagogique et les supports de formation (présentations, fiches, exercices).
- Assurer la coordination logistique des sessions en lien avec la Fondation Hanns Seidel.
- Animer les ateliers en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel.
- Mettre en place un suivi individualisé et un coaching ciblé pour chaque campagne pilote.
- Produire un rapport de session dans les 10 jours suivant la fin de chaque atelier.
- Produire le rapport final de capitalisation à l'issue du programme.

8. LIVRABLES ET CALENDRIER DE REMISE

Livrable	Description	Échéance
L1 — Diagnostic initial	Définition d'une liste des OSC sélectionnées et critères de sélection appliqués	Avant le démarrage de la Session 1
L2 — Supports de formation	Guides, fiches pratiques, présentations, outils digitaux, formation	Avant chaque session (S1 et S2)

L3 — Rapport Session 1	Déroulement, résultats, évaluations des participants, enseignements et recommandations pour S2	Dans les 10 jours après S1 — déclencheur paiement S1
L4 — Rapport Session 2	Déroulement, résultats, évaluations, avancées des campagnes pilotes	Dans les 10 jours après S2 — déclencheur paiement S2
L5 — Rapport de capitalisation final	Bilan global, bonnes pratiques, recommandations, modèle répliquable 2026	Dans les 10 jours après la clôture du programme

Chaque rapport de session doit obligatoirement inclure : (1) taux de participation, (2) évaluation à chaud des participants, (3) état d'avancement des campagnes pilotes, (4) recommandations d'ajustement pour la session suivante ou le programme futur.

9. OFFRE FINANCIÈRE — STRUCTURE PAR SESSION

L'offre financière est construite par session. Le tarif retenu pour la Session 1 s'applique par défaut et sans modification à la Session 2. Les prestataires soumissionnaires doivent renseigner le tableau ci-dessous dans leur proposition financière.

Poste de dépense	Détail / Justification	Unité	Prix unitaire (MAD HT)	Qté / Session	Sous-total / Session (MAD HT)	Applic. S2
Ingénierie pédagogique	Conception des supports, fiches, guides et outils (mutualisé, amorti sur 2 sessions)	Forfait	À renseigner	2	À renseigner	Auto
Expert crowdfunding	Animation ateliers + coaching campagnes	Jour	À renseigner	2	À renseigner	Auto
Expert communication digitale	Animation ateliers + suivi contenus	Jour	À renseigner	2	À renseigner	Auto
Expert production audiovisuelle	Création supports visuels / vidéos tutoriels	Forfait	À renseigner	2	À renseigner	Auto
Rapport de session (Evaluation, Analyse)	Rapport, analyse et évaluation sur la base d'indicateurs.	Forfait	À renseigner	1	À renseigner	Auto

TOTAL HT / SESSION	À renseigner					
TVA (20%)	À renseigner					
TOTAL TTC / SESSION	À renseigner					
TOTAL TTC x 2 SESSIONS	À renseigner					

Le tarif par session est contractuellement fixe. Aucune révision de prix ne sera acceptée entre la Session 1 et la Session 2, sauf événement exceptionnel documenté et validé par écrit par la Fondation Hanns Seidel. Les frais de déplacement sont remboursés sur justificatifs selon le règlement interne de la Fondation Hanns Seidel.

La tenue d'une deuxième session au cours de l'année 2026 n'étant pas garantie, les modalités y afférentes seront, le cas échéant, définies ultérieurement dans un contrat de prestation distinct.

10. PROFIL DES INTERVENANTS ATTENDUS

L'équipe proposée devra a minima comprendre les profils suivants :

Expert en financement collaboratif (obligatoire)

- Connaissance approfondie du cadre juridique marocain (loi 15-18) ;
- Expérience avérée dans la conception et le suivi de campagnes de crowdfunding réussies ;
- Expérience de formation d'adultes dans le secteur associatif, coopératif ou des AGR.

Expert en communication digitale (obligatoire)

- Compétences en gestion de communautés et animation de réseaux sociaux ;
- Expérience dans la mise en oeuvre de stratégies d'engagement citoyen ;
- Maîtrise des outils de création de contenu .

Producteur / Référent contenus audiovisuels (souhaitable)

- Capacité à créer des vidéos et supports visuels percutants ;
- Expérience dans la production de contenus à finalité associative ou solidaire.

Coordinateur / Chef de projet (recommandé)

- Interlocuteur unique de la Fondation Hanns Seidel pour le suivi opérationnel ;
- Responsable de la remise des livrables dans les délais contractuels.

11. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue par virement bancaire selon l'échéancier suivant :

La validation de chaque livrable par le comité de pilotage interviendra dans un délai maximum de 10 jours ouvrés après réception.

12. MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comprenant :

- Une note de compréhension de la mission et une proposition méthodologique détaillée par session ;
- Le CV détaillé de chaque intervenant proposé avec références vérifiables ;

- Au moins 2 références de missions similaires avec contacts des commanditaires ;
- L'offre financière complète renseignant le tableau de l'article 9 (une ligne par poste) ;
- Le présent TDR, signé et cacheté;
- Toute attestation ou document justifiant les expériences mentionnées.

La candidature doit être envoyée à l'adresse e-mail **bureau@hssma.org** en indiquant «**Formation et Accompagnement au Financement Collaboratif**» dans l'objet. Date limite de dépôt des candidatures : 8 juillet 2026 — Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

La FHS contactera directement les candidats retenus. Aucune demande concernant l'état d'avancement de la candidature ne sera traitée.

Date :

Lieu :

Nom et Prénom :

Signature :